



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 15 FEVRIER 2024 - N° 2024/01

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} session ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 février 2024

Date d'affichage : 16 février 2024

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 16 Pour : 16

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Marc LIONARD, Didier MOUCHEBOEUF, Claire RAMBEAU-LEGER et Christophe METREAU

Etaient excusés : Charlotte DENIS-CUVILLIER et Claude NEREAU

Etaient absents : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Simone ARAMET

OBJET : Dossier aménagement de la place de Mairie

Demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Charente-Maritime au titre du programme des amendes de police 2024

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que lors de la séance du 15 décembre 2022, le projet des travaux d'aménagement de la place de la Mairie a été validé.

Monsieur Le Maire précise que dans le cadre de ce dossier, la commune peut bénéficier d'une subvention du Conseil départemental de la Charente-Maritime :

- Amendes de police « programme 2024 » pour un montant de 50 000,00€, subvention à hauteur de 50%, montant de la subvention potentielle de 25 000,00€

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil municipal le plan de financement :

Coût estimatif de l'opération

Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)	Montant prévisionnel HT
Cheminement doux	
Travaux de voirie, réseaux divers, mobilier urbain et escalier	141 052,38 €
Travaux de désimperméabilisation	153 970,10 €
Stationnement et parking	
Travaux de voirie et réseaux divers	44 980,92 €
Désimperméabilisation	57 387,11 €
Chaussée et trottoirs	
Travaux de voirie, réseaux divers, réseau chaleur et mobilier urbain	469 414,53 €
Végétalisation	
Travaux divers	2 011,67 €
Sous total travaux	868 816,71 €
Maîtrise d'œuvre et autres frais	49 979,35 €
Coût HT	918 796,06 €

Plan de financement prévisionnel

Le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subvention ou
à défaut le courrier de demande

Financeurs	Sollicité ou acquis (à sélectionner dans le menu déroulant)	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR	Sollicité	645 584,90 €	258 233,80 €	40,00 %
DSIL	Sollicité	149 166,53 €	59 666,61 €	40,00 %
Fonds vert	Sollicité	225 643,09 €	90 257,24 €	40,00 %
CD17 Revitalisation des petites communes" Cheminements doux	Acquis	100 000,00 €	35 000,00 €	35,00 %
CD17 Revitalisation des petites communes" Désimperméabilisation	Acquis	100 000,00 €	35 000,00 €	35,00 %
CD17 Amendes de police programme 2023	Acquis	60 000,00 €	30 000,00 €	50,00 %
CD17 Amendes de police programme 2024	Sollicité	50 000,00 €	25 000,00 €	50,00 %
Autres AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	Sollicité	225 643,09 €	90 257,24 €	40,00 %
Sous-total			623 414,89 €	
Autofinancement (dont montant du prêt, le cas échéant)			295 381,17 €	32,00 %
Coût HT			918 796,06 €	

Monsieur Le Maire demande aux membres présents de valider le plan de financement ainsi que les demandes des subventions auprès du Conseil départemental de la Charente-Maritime au titre de la revitalisation des petites communes « cheminements piétons » et des-imperméabilisation des sols » et les amendes de police « programme 2024 ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le plan de financement présenté lors de la séance,
- **DE VALIDER** la demande de subvention au titre des amendes de police « programme 2024 » d'un montant de 25 000€ (50% de 50 000,00€),
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

